

# PERMANENCES

## Professionnels Santé & Social

### ASSISTANTES SOCIALES de l'U.T.S :

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois : 9h-11h - Bureau 3  
**Permanence maintenue uniquement sur rendez-vous. Téléphoner préalablement au 02.38.89.88.50.**

### CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE :

sans RDV

Le 4<sup>ème</sup> mardi du mois : 9h30-12h/13h30-16h  
Bureau 3. (02.38.81.50.74)

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

sans RDV (sauf vacances scolaires)

- **Technicien** : le mercredi 9h - 12h / Bureau 2  
08.20.25.45.10

- **Assistante sociale** : sur RDV

Mme Pierson : 02.38.07.12.30

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Le jeudi 9h - 12h sans RDV / Bureau 2

Le jeudi 13h30-16h30 sur RDV au **3646**

(sauf vacances scolaires)

Dépôt des feuilles de soins le même jour.

### MÉDECINE DU TRAVAIL : sur RDV

Le vendredi 9h-12h / 13h30-16h30

Bureaux 2 (médecin) et 3 (secrétaire : 02.38.71.89.00)

**11 rue du Maréchal Foch  
45320 COURTENAY  
Tél. : 02.38.97.27.80  
Fax : 02.38.97.43.21**

## OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT

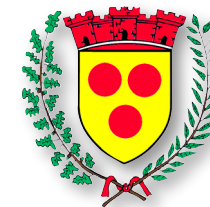
mardi	9h - 12h / 13h30 - 16h30
mercredi	9h - 12h
jeudi	9h - 12h / 13h30 - 16h30
vendredi	9h - 12h / 13h30 - 16h30

RESPONSABLE : CÉCILE DELPIANO  
social@courtenay45.com

mardi	9h - 12h / 15h30 - 16h30
mercredi	9h - 12h
jeudi	9h - 12h / 14h - 16h30
vendredi	9h - 12h / 14h - 16h30



**CENTRE SOCIAL  
11 rue du Maréchal Foch  
45320 COURTENAY  
Tél.: 02.38.97.27.80  
Fax.: 02.38.97.43.21**



# CENTRE SOCIAL

## Mairie Annexe



**11 rue du Maréchal Foch  
45320 COURTENAY  
Tél. : 02.38.97.27.80  
Fax : 02.38.97.43.21**

# PERMANENCES

## Associations

Le **Centre Communal d'Action Sociale** de la ville a souhaité améliorer et développer les permanences sociales en les regroupant au sein d'une annexe.

Organismes et associations assurent des accueils publics afin de répondre aux besoins de la population par des suivis appropriés et un travail de proximité.

Une salle de réunion permet aux associations la mise en place d'ateliers et l'organisation d'assemblées générales.

«L'Avenir de Courtenay» siège au 1er étage - bureau 6.

Un chargé d'insertion accueille et oriente le public, établit la coordination entre les intervenants, les partenaires sociaux et la mairie. Il instruit les dossiers spécifiques (FUL, FAJ, RSA, Aides sociales) en collaboration avec le représentant du C.C.A.S.

### «FORMATION ACCUEIL PROMOTION» :

sur RDV A.N.P.E (02.38.85.95.62)

#### «Suivis individuels pour la réinsertion d'emploi»

Recherche d'emploi, C.V, préparation aux entretiens professionnels, formations

Mardi et jeudi : 9h -12h et 13h30 -16h30

et un vendredi sur deux

Bureau 5 - 1<sup>er</sup> étage (Tél. Bureau 5 : 02.38.97.27.89)

### «GATINAIS EMPLOI»:

#### «Association Intermédiaire de réinsertion à l'emploi» :

Prestations de services aux particuliers

sur RDV au 02.38.97.15.07 (Bureau 4) et 02.38.96.69.06 (Ferrières)

Mardi de 13h30 à 16h30 et mercredi / jeudi de 9h à 11h30, le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 - Bureau 4 - 1<sup>er</sup> étage

### «MISSION LOCALE» : sans RDV

#### «Réinsertion professionnelle pour les moins de 25 ans»

Le dernier jeudi du mois 9h-11h / Bureau 3 (02.38.98.73.60)

### «ESPACE» : sur RDV (02.38.28.77.80)

#### Educateurs spécialisés

### «AVENIR DE COURTENAY» : sans RDV

#### «Bureau des Associations de Courtenay»

M. Vacher - 02.38.97.27.85

Lundi 14h-16h / Bureau 6 - 1<sup>er</sup> étage

### «L'ETAPE» : sans RDV (02.38.92.07.28)

#### Accompagnement lié au logement

4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h / Bureau 3

### «GROUPEMENT FEMININ» : sans RDV

Mme Lebert - 02.38.97.37.20

#### «Association d'Activités et de Loisirs»

Bureau 3

Jours de permanence : consulter la presse

### «MEMOIRE VIVE» : sur RDV pour la 1<sup>ère</sup> séance

Mme Cécile Delpiano - 02.38.97.27.80

#### «Atelier Mémoire» pour personnes retraitées et valides.

Foyer logement de Courtenay 3<sup>ème</sup> étage

Un lundi sur 2 : 10h - 11h30

### «C.I.D.F.F» : sans RDV (02.38.98.53.76)

Un juriste vous propose une information juridique gratuite et anonyme.

#### « Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille»

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois : 10h30 - 12h15 Bureau 2

### «C.L.I.C» : sans RDV (02.38.85.85.33)

#### « Centre Local d'Information et de Coordination»

Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois : 10h - 12h / Bureau 3

### «C.M.P.E» « Centre Médico Psychologique pour l'Enfance» : sur RDV (02.38.85.40.21)

Le mercredi de 9h30 à 12h - salle de réunion 2<sup>ème</sup> étage

### CMP - PMI - L'ESPACE DES «TOUCHE A TOUT» 0-3 ANS :

#### Lieu d'échanges - sans RDV

Vendredi de 9h à 11h / salle de réunion 2<sup>ème</sup> étage